

13 organisations s'opposent à la réservation obligatoire pour les vélos

Pétition pour une meilleure complémentarité entre train et vélo

Berne, le 26 février 2021

Le 21 mars 2021, les CFF rendront obligatoire la réservation pour charger son vélo dans les trains InterCity en fin de semaine. Il sera donc plus coûteux et compliqué de transporter son vélo. Les CFF promettent de créer plus de place pour les vélos dans les trains IC, de simplifier la billetterie et de compenser les coûts de réservation dans un avenir plus ou moins lointain. Cela est très réjouissant. Cependant les mesures prises par les CFF aujourd'hui vont dans la mauvaise direction.

Les CFF doivent proposer assez de place pour les vélos sur leurs lignes les plus fréquentées pour les activités de loisirs avec du matériel roulant approprié et des trains de renfort, aussi en fin de semaine. On l'a vu l'été dernier : de plus en plus de gens font des excursions à vélo ou VTT en Suisse. La combinaison de ces deux moyens de transport durables est exigée par le Parlement et souhaitée du point de vue de la politique environnementale et climatique.

Assurer la place nécessaire

Plutôt que d'augmenter la capacité, les CFF mettent un frein à la demande en imposant l'obligation de réserver. Delphine Klopfenstein, vice-présidente de PRO VELO Suisse, le déplore: «Nous saluons les efforts des CFF. Mais les mesures communiquées aujourd'hui rendent le chargement des vélos dans le train plus cher et plus compliqué. C'est un pas en arrière pour les cyclistes. »

Stéphanie Penher, Responsable Politique des transports et Campagnes de l'ATE Association transports et environnement, est convaincue que « si les transports publics veulent rester et devenir encore plus attrayants pour les loisirs, les CFF doivent proposer suffisamment de place pour embarquer les vélos ».

Les revendications de la pétition

L'ATE, PRO VELO et 11 autres organisations adressent donc une pétition aux CFF et à leur « propriétaire », le Conseil fédéral. Elles demandent :

- La création de davantage de place pour emporter des vélos, poussettes, équipements de sport et bagages, par exemple au moyen de compartiments multifonctions ou en introduisant des trains spéciaux aux heures de pointe.
- La suppression de la réservation obligatoire pour les vélos dans les trains InterCity.
- Une meilleure information à la clientèle sur les quais et une billetterie plus simple.
- Une plus grande prise en compte des besoins des cyclistes par les CFF, aussi bien lors de l'acquisition de nouveaux trains que dans l'exploitation des trains existants.

Dans l'intervalle, toute éventuelle obligation de réservation devrait...

- ... assurer la neutralité des coûts pour la clientèle (p. ex. avec la diminution du prix des billets pour vélo);
- ... garantir une place dans le train pour les vélos;
- ... être facile à utiliser et flexible : un seul billet incluant toutes les réservations nécessaires;
- ... se limiter aux itinéraires InterCity (lignes et horaires spécifiques) où il existe des engagements avérés.

La pétition peut être signée dès maintenant sur act.campax.org/p/petitionvelo.

Informations:

Stéphanie Penher, Responsable Politique des transports et Campagnes de l'ATE, tél. 079 711 19 15

Delphine Klopfenstein Broggin, conseillère nationale et vice-présidente de PRO VELO Suisse,
tél. 076 445 61 06

L'Alliance pétition vélo, créée pour lancer la pétition, réunit les organisations suivantes :
BikeDays, CITraP Suisse, Pro Bahn Suisse, PRO VELO Suisse, Swiss Bike Park, Swiss Primebike
Group, Thömus, Actif-trafiC, velojournal, Veloplus, Association Vélorution, Association FreiPass
Suisse et ATE Association Transports et Environnement.